

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL

À une session spéciale du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval tenue en date de lundi 17 décembre 2007 au Centre communautaire et culturel Le Trivent, sis au 3, rue du Couvent à 20 h, telle qu'annoncée par avis public affiché le 23 novembre 2007 conformément aux dispositions du Code municipal du Québec, à laquelle séance sont présents messieurs les conseillers :

Jacques Bourduas, district 1
Antonio Fortier, district 2
Yvon Hudon, district 3
Gilbert Thomassin, district 4
Harmel L'Écuyer, district 5
Raphaël Brassard, district 6

Formant quorum sous la présidence de *Monsieur Pierre Vallée, maire*.

Est aussi présent le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès.

340-07 **Ouverture de la session spéciale**

M. le maire procède à l'ouverture de la session spéciale.

341-07 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. le conseiller Yvon Hudon
Et résolu :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que ci-dessous rédigé :

1. Ouverture de la session spéciale
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des prévisions budgétaires 2008 et du programme triennal d'immobilisations 2008, 2009 et 2010
4. Adoption du règlement n° 547-07 - Règlement établissant les taux de taxes et la tarification des différents services pour l'année 2008
5. Discours du budget et présentation des prévisions budgétaires 2008 et du programme triennal d'immobilisations 2008, 2009 et 2010
6. Période de questions
7. Levée de la session spéciale

Adoptée à l'unanimité

342-07 **Discours du budget et présentation des prévisions budgétaires 2008 et du programme triennal d'immobilisations 2008, 2009 et 2010**

Conformément à la loi, monsieur le Maire fait lecture du discours du budget, présente les prévisions budgétaires de l'exercice 2008 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2008, 2009 et 2010.

Monsieur le conseiller du district 5, Harmel L'Écuyer explique les différentes composantes du budget 2008.

343-07

Adoption des prévisions budgétaires 2008 et du programme triennal d'immobilisations 2009, 2010, et 2011

**Il est proposé par M. le conseiller Jacques Bourduas
Et résolu :**

Que les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2008 et le programme triennal d'immobilisations 2008, 2009 et 2010 soient adoptés tels que ci-dessous rédigés :

Prévisions budgétaires 2008

<u>REVENUS</u>	BUDGET 2008
Taxes	4 530 675 \$
Paiements tenant lieu de taxes	51 150 \$
Autres revenus de sources locales	362 027 \$
Subventions, transferts et compensations	126 130 \$
TOTAL DES REVENUS	5 069 982 \$
<u>DÉPENSES</u>	
Administration générale	840 079 \$
Sécurité publique	618 536 \$
Transport et voirie	1 255 530 \$
Hygiène du milieu	604 022 \$
Aménagement, urbanisme et développement	269 568 \$
Loisirs et culture	547 719 \$
Frais de financement (intérêt sur la dette)	479 680 \$
Autres activités financières et affectations	454 848 \$
TOTAL DES DÉPENSES	5 069 982 \$

Programme triennal d'immobilisations 2008, 2009 et 2010

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2008-2010			
DOSSIERS	2008	2009	2010
Routes	5 010 000 \$	4 585 000 \$	2 485 000 \$
Infrastructures	850 000 \$	2 050 000 \$	- \$
Bâtiments	400 000 \$	2 000 000 \$	- \$
Véhicules	25 000 \$	- \$	- \$
Parcs et terrains de jeux	125 000 \$	- \$	1 600 000 \$
Équipements	85 000 \$	- \$	- \$
Prolongement des réseaux	465 000 \$	345 000 \$	25 000 \$
Total des investissements	6 960 000 \$	8 980 000 \$	4 110 000 \$
Subventions autorisées	4 650 000 \$	3 650 000 \$	500 000 \$
Subventions en attente d'autorisation	- \$	1 000 000 \$	800 000 \$
Total des subventions	4 650 000 \$	4 650 000 \$	1 300 000 \$
INVESTISSEMENTS NETS	2 310 000 \$	4 330 000 \$	2 810 000 \$

Adoptée à l'unanimité

344-07 Adoption du règlement n° 547-07 - Règlement établissant les taux de taxes et la tarification des différents services pour l'année 2008

Tous déclarent avoir lu le règlement n° 547-07 et renoncent à sa lecture.

Considérant le dépôt et l'adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2008.

Il est proposé par M. le conseiller Gilbert Thomassin
Et résolu :

Que le règlement n° 547-07 ayant pour titre « Règlement établissant les taux de taxes et la tarification des différents services pour l'année 2008 », soit adopté et signé.

Adoptée à l'unanimité

345-07 Période de questions

Monsieur le maire Pierre Vallée invite les citoyens et citoyennes présents à poser leurs questions.

346-07 Levée de la session spéciale

À 21 h 25, M. le conseiller Raphaël Brassard propose la levée de la session spéciale.

Adoptée

PIERRE VALLÉE,
Maire

GAÉTAN BUSSIÈRES
Directeur général et
secrétaire- trésorier